

**Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine**

La Commission

Le Président



**INTERVENTION DE MONSIEUR CHEIKHE
HADJIBOU SOUMARE, PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA, DEVANT LE COMITE
DE HAUT NIVEAU SUR LA MISE EN ŒUVRE DU
CHANTIER PAIX ET SECURITE DANS L'ESPACE
UEMOA**

(DAKAR, LE 13 FEVRIER 2015)

Monsieur le Président de la République du Sénégal, Président du Comité de haut niveau sur la mise en œuvre du chantier paix et sécurité,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de la Cour de Justice de l'UEMOA,

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO,

Monsieur le Président de la BOAD,

Monsieur le Vice-Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA,

Mesdames, Messieurs les ambassadeurs et représentants d'organisations internationales et inter-africaines,

Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots seront pour exprimer, d'emblée, à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, notre profonde gratitude pour le grand honneur qu'il nous fait de conduire les travaux du Comité de haut niveau pour la mise en œuvre du chantier paix et sécurité de l'UEMOA et pour les excellentes dispositions prises par le gouvernement du Sénégal pour assurer le succès de la présente réunion dudit Comité.

Qu'il me soit permis, ensuite, de saluer la présence à cette réunion des Ministres des Affaires étrangères, de la Sécurité, de l'Economie et des Finances des Etats membres de notre Union conférant ainsi l'inclusivité voulue au chantier paix et sécurité. Au demeurant, le Ministre des Affaires étrangères du Sénégal, qui, à cet égard, a présidé les travaux d'un Conseil des ministres sectoriel, s'en fera l'écho tout à l'heure.

Permettez-moi, enfin, Monsieur le Président, de vous assurer, d'ores et déjà, de l'engagement résolu de la Commission d'œuvrer à la mise en œuvre diligente et efficace de l'Acte additionnel instituant la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Monsieur le Président de la République, Président du Comité de haut niveau,

Mesdames, Messieurs,

Il vous souviendra que, depuis la 17^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue ici à Dakar, en octobre 2013, l'UEMOA s'est engagée, avec l'adoption de l'Acte additionnel instituant une politique commune dans le domaine de la paix et de la sécurité, à promouvoir, dans notre espace communautaire, un environnement politique, économique et social stable, propice au développement des États membres et à la construction d'un marché commun ouvert, compétitif et attractif pour les investisseurs.

A cet égard, et dans le prolongement des efforts de la CEDEAO à laquelle appartiennent ses huit États membres, notre Union, doit, nous en convenons tous assurément, inscrire son action dans une triple direction.

C'est, d'abord, la prévention des crises et conflits : il s'agira, pour nous, d'œuvrer à assurer la sécurité des citoyens et des activités économiques de manière à garantir l'effectivité de la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et du droit d'établissement dans l'espace UEMOA.

Pour ce faire, et dans le cadre de la mise en œuvre du programme stratégique pour la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA soumis à la validation du Comité de haut niveau, seront engagées des actions visant à renforcer les capacités des services des États membres dans les domaines de la justice, de la sécurité et des douanes ainsi que des organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de la paix et de la sécurité.

De même, la Commission, en relation avec les États membres, œuvrera à une harmonisation plus accrue des dispositifs nationaux dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière, le blanchiment d'argent, le trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains.

Le deuxième objectif majeur visé à travers la mise en œuvre de la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité réside dans la consolidation de la paix dans ledit espace.

Dans cet ordre d'idées, la Commission appuiera les Etats membres en vue de promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie contribuant ainsi à l'amélioration de la gouvernance politique dans les Etats membres de l'Union et à la stabilisation des institutions, notamment la justice, les assemblées, les partis et les médias. A cet effet, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités des institutions, la promotion de la culture de la paix et l'éducation à la citoyenneté.

Le troisième objectif prioritaire que nous poursuivrons à travers la mise en œuvre du programme stratégique pour la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA sera de contribuer à la reconstruction post-conflit, à la résilience et à la sécurité alimentaire dans notre espace communautaire.

Pour y parvenir durablement, seront mis en œuvre, d'une part, des programmes communautaires fédérateurs et inclusifs contribuant ainsi à la stabilisation et à la sécurisation des zones à risque, et, d'autre part, des programmes de développement et de réinsertion.

Monsieur le Président de la République, Président du Comité de haut niveau,

Mesdames, messieurs

Je voudrais, pour conclure, rendre hommage à Son Excellence Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Président du Comité de haut niveau, pour son leadership clairvoyant et efficace, qui a permis à la Commission, avec l'appui de consultants expérimentés et l'engagement des experts nationaux dont je salue ici l'excellent travail de soumettre à la validation de la présente réunion du Comité de haut niveau les avant-projets de programme stratégique et de plan d'action pour la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA.

Mais auparavant, nous attendons avec intérêt, Monsieur le Président, vos orientations subséquentes en vue de la mise en place prochaine de la structure chargée d'assurer la mise en œuvre de la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité, un des chantiers majeurs de l'Union.

Je vous remercie de votre aimable attention.